

1. Intitulé du certificat ¹

DUT - Carrières juridiques

2. Traduction de l'intitulé du certificat ²

3. Eléments de compétences acquis

Utiliser les principales techniques juridiques, comptables et de gestion ainsi que les technologies de l'information et de la communication. Esprit d'analyse, rigueur, sens de l'organisation et des responsabilités.
Capacité d'écoute et de dialogue.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteur d'activités :

.

Type d'emplois accessibles :

Ce professionnel exerce des fonctions de secrétaire juridique dans un cabinet d'avocats, d'officiers ministériels (notaires, huissiers...), d'assistant juridique dans les entreprises, des fonctions de souscripteur, de rédacteur de production et de rédacteur de règlements de sinistres dans les assurances, de collaborateur dans les banques, ou encore d'agent immobilier. Il peut aussi prétendre à exercer ses compétences dans la fonction publique.

Codes ROME :

C1109 - Rédaction et gestion en assurances,
C1501 - Gérance immobilière,
C1504 - Transaction immobilière,
K1902 - Collaboration juridique

Références juridiques des règlementation d'activités :

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national ⁴ : Niveau 5

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 5

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation ³

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -

Durée de l'enregistrement en années : -

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2024

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences

11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications³

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

| | |
|--|-----|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | Oui |
| En contrat d'apprentissage | Oui |
| Après un parcours de formation continue | Oui |
| En contrat de professionnalisation | Oui |
| Par expérience | Oui |

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis ³

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr/>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

¹ Dans la langue d'origine. | ² Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | ³ Le cas échéant. | ⁴ Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/>